

Malheureusement, le nombre de ports de plaisance augmente tandis que le nombre de ports de pêche gouvernementaux diminue. Je ne m'oppose pas à ce qu'on construise des ports de plaisance, vu qu'ils profitent à l'industrie touristique, aux plaisanciers des États-Unis ou d'autres pays en visite au Canada. Toutefois, j'estime qu'il ne faudrait pas les bâtir aux dépens de nos pêcheurs ou de notre industrie de la pêche à qui l'on refuse actuellement des installations adéquates dans bien des régions du pays.

Dans chaque ville, on a désespérément besoin de plus d'espace pour le transbordage des pétoncles. A Vogler's Cove, en Nouvelle-Écosse, la flotte intérieure aurait besoin qu'on ajoute 60 pieds au débarcadère actuel pour que les palangriers soient bien protégés. Un article a paru récemment dans le *Chronicle-Herald* de Halifax sous le titre «Les pêcheurs de Smithville attendent toujours la construction d'un débarcadère». Quand j'ai fait ma tournée avec le comité permanent des transports et des communications, j'ai appris que les pêcheurs et producteurs de pommes de terre attendaient toujours la construction d'un débarcadère et d'un entrepôt pour le stockage des pommes de terre. Ils attendent encore.

Voici ce que dit l'article plus loin:

Quatre ans après que le gouvernement fédéral leur eut promis un nouveau quai pour remplacer la structure décrépite actuellement au centre des activités de pêche dans ce petit port de la côte atlantique, les pêcheurs sont toujours obligés d'utiliser les installations primitives construites il y a bien longtemps.

La première grande tempête ou même une marée un peu haute pourrait facilement emporter ce quai n'importe quand, et alors, où les pêcheurs amarreraient-ils leurs bateaux?

Voici ce que déclarait à ce sujet un vieux pêcheur de l'endroit qui exploite une petite usine de transportation:

«Les conditions sont incroyables. Il y a plusieurs années, toute une section de l'embarcadère s'est complètement effondrée sous le poids d'une centaine de cages à homard. Même si les propriétaires ont récupéré leurs cages, celles-ci étaient gravement endommagées.»

D'après ce pêcheur les exemples de ce genre ne sont pas rares, et pour cette raison on a informé les pêcheurs de la région il y a cinq ans qu'un nouveau quai serait construit.

Avant les cinq élections partielles du Québec, le ministre d'État aux Affaires urbaines (M. Ouellet) annonçait qu'on allait de nouveau octroyer à la province de Québec 231 millions de dollars pour construire encore de nouveaux immeubles fédéraux à Montréal, sur les terrains inutilisés de Mirabel. Je remarque que le député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac) sourit. Il s'imagine que tout cela est bien drôle. Il devrait aller faire un tour là-bas avec son comité, pour entendre les pêcheurs et les producteurs de pomme de terre. Tout est amusant en diable pour les libéraux. Il aurait dû se rendre là-bas pour expliquer aux gens le coup de Mirabel et les 231 millions de dollars qu'on envoie au Québec. Il devrait également leur parler de cet éléphant blanc de Winnipeg, ce hangar inutile de 50 millions de dollars. Il aurait pu leur parler de tous les coups semblables que son parti a faits. J'espère que le ministre inscrira tout cela dans son petit carnet lorsqu'il commencera...

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je tiens à consigner au procès-verbal que je suis

### *Ports de pêche et de plaisance*

tout à fait satisfait de la construction du hangar de la base d'Air Canada à Winnipeg. La population de Winnipeg y tenait également. Je m'étonne d'entendre le député de Winnipeg-Centre-Sud (M. McKenzie) parler d'éléphant blanc à ce propos. C'est lui qui a insisté pour l'avoir, et maintenant il le critique.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur l'Orateur, j'invoque également le Règlement à ce sujet. Nous avons suivi le débat d'aujourd'hui et y avons participé. Votre Honneur a fait plusieurs fois remarquer que les questions soulevées, surtout par le ministre chargé du multiculturalisme, étaient spacieuses et facétieuses et qu'elles ne constituaient pas des rappels au Règlement. Si le ministre persévère dans son attitude et continue à nous interrompre pour des rappels au Règlement non valables, nous allons l'interroger au cours de la période de questions.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Je ferai remarquer au député que c'est lui maintenant qui se lance dans un débat. Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

**M. McKenzie:** Merci, monsieur l'Orateur...

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Le temps accordé au député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie) est écoulé. Il peut toutefois poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Non!

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'Ordre. Je ferai remarquer que si le secrétaire parlementaire prend la parole au nom du ministre des Pêches et de l'Environnement, il mettra fin au débat.

**M. Jim Fleming (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, pour commencer, j'aimerais féliciter le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie) qui a terminé sur des commentaires brillants qui nous ont tous passionnés. Mais si nous étions passionnés de ce côté-ci de la Chambre, je me demande à quel point devait l'être le député de South Shore (M. Crouse), de l'autre côté, car le discours du député de Winnipeg-Sud-Centre ressemblait beaucoup à celui qu'il a fait lui-même il y a quelques mois.

**Une voix:** Une reprise d'été!

**M. Fleming:** Je dirais que ce bill est une mesure d'ordre administratif. C'est un bill important qui contient des questions controversées dont tous les députés, j'en suis sûr, aimeraient discuter en comité. Ils pourront le faire puisque le ministre des Pêches et de l'Environnement (M. LeBlanc) les en a assurés lorsqu'il a ouvert le débat il y a plusieurs mois, plus précisément à la fin de l'année dernière.

Vous le savez, monsieur l'Orateur, il s'agit d'une mesure qui fut adoptée à la fin du siècle dernier et qui a été modifiée quelque peu en 1937; maintenant qu'elle est remaniée, 18 personnes prennent la parole à la Chambre, ce qui a pris non seulement toute une journée en décembre dernier mais encore toute la journée d'aujourd'hui, et il y a eu deux fois plus d'orateurs de l'opposition officielle que de tous les autres partis. Voilà qui donne une idée des problèmes auxquels la Chambre des communes doit faire face aujourd'hui.